

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la Manche

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 1^{er} février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier du mois de février, à 20h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés : BILLET Anne (pouvoir donné à MABIRE Isabelle), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LEBIGOT Elodie (pouvoir donné à LE GUERARD Roland), MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure (pouvoir donné à COSTARD Charlotte).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

N° de la délibération	Intitulé	Décision du Conseil Municipal
2023-01	Ouverture de crédits en investissement	Adoptée à l'unanimité
2023-02	Abandon de la délibération pour le partage de la taxe d'aménagement	Adoptée à l'unanimité
2023-03	Avenant à la convention pour la restauration au collège Gilles de Gouberville	Adoptée à l'unanimité
2023-04	Convention pour la fourrière Luxury Dogs	Adoptée à l'unanimité
2023-05	Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes	Adoptée à la majorité (17 pour 1 abstention)

Etabli à Saint-Pierre-Église, le 1er février 2023 Le-Maire,

Daniel DENIS

Accusé de réception en préfecture 050-215005398-20230203-LDES010220223-DE Date de télétransmission : 03/02/2023 Date de réception préfecture : 03/02/2023